

Le revenu de base inconditionnel – La sécurité sociale du XXIe siècle

Considérée hier comme utopique, l'idée du revenu de base inconditionnel (RBI) est aujourd'hui présentée par divers acteurs de la vie publique comme une solution aux problèmes systémiques de notre société. Le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur une initiative populaire fédérale pour un revenu de base inconditionnel, probablement l'an prochain.

Le revenu de base est une allocation mensuelle, versée sans condition à chaque citoyen et suffisante pour permettre une existence digne. En Suisse, quasiment toute la population dispose déjà au moins d'un revenu d'un tel montant. La nouveauté réside dans l'inconditionnalité.

Dossier préparé par Ralph Kundig, Président de BIEN-Suisse (réseau mondial pour le revenu de base – section suisse), Coprésident de la Campagne nationale pour le revenu de base inconditionnel.

Pour fêter ses 20 ans, l'Artias publie cette année une série de dossiers du mois « regard avant-regard derrière ». Nous avons sélectionné quelques thèmes qui avaient fait l'objet d'un dossier du mois entre 2004 et 2006 et avons demandé à leurs auteurs de reprendre le sujet, dix ans plus tard, de manière à mettre en lumière l'évolution, du discours, des faits concrets, du contexte. Le revenu de base inconditionnel poursuit cette série « spécial 20 ans ».

> Téléchargez le [dossier du mois](#) en Pdf

> Autres éclairages sur notre thème Perspectives > [Documents de réflexion](#) > [Proposition de réformes](#)

> [Dossier Artias, Le revenu de base inconditionnel, décembre 2006](#)